

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVIII No 23

Samedi 5 Decembre 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal. Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires,

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang^l),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-TEAUX, CISEAUX et SCIÉS à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc et autres ainsi que SORBETIERES pour faire la crème à la glace, SORBETS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	7	DECEMBRE	— S. Léonard de P. Maurice.
MERCREDI	9	"	— St-Patrice de Sherrington.
VENDREDI	11	"	— St-Liguori.
SAMEDI	13	"	— N. D. du Bon Conseil.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	6	Décembre	— 2 ^e Dim. de l'aveut, 2 ^e cl. semid.
LUNDI	7	"	— S. Amb., E. C. d. (<i>Vig. Immac. Concep.</i>)
MARDI	8	"	— IMM. CONC. B. V. M. d, 1 ^e cl., d'oblig.
MERCREDI	9	"	— <i>Jeûne</i> . De l'octave. semid.
JEUDI	10	"	— Trans. M. de Lor, d. m.
VENDREDI	11	"	— <i>Jeûne</i> S. Damase. P. C., sem.
SAMEDI	12	"	— De la Férie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 6 décembre, — Annonce de la fête de l'Immaculée Conception.
Notre Dame — Mardi matin, 8 déc. à 7h., bénédiction de la nouvelle chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur par Mgr l'archevêque ; messe par Sa Grandeur, et communion générale des membres du Cercle Ville-Marie et des autres jeunes gens de la paroisse qui finissent leur retraite ce jour-là.
Le soir, à 7 h. $\frac{1}{2}$, clôture de la retraite : instruction, acte de consécration à a sainte Vierge et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Couvent de Lachine — Jeudi, 10, profession religieuse.

Precieux Sang — Vendredi, 11, Bénédiction du Monastère et profession religieuse.

Académie du Sacré-Cœur — Samedi, 12, profession religieuse.

Dimanche, 6, déc. — Solennité du Titulaire de St-André, St-François-Xavier à Caughnawaga et Verchères, et Ste-Barbe.

Dimanche, 13 déc. Fête du T. de Ste-Lucie. Sol. de ceux de St-Ambroise et St-Constant.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents defunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9me Année.

SÂMEDJ, 5 DECEMBRE 1891. Vol. XVIII, No 23.

SOMMAIRE :

I. Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal, condamnant l'Almanach du Purgatoire. — II Deuxième dimanche de l'Avent. — III. L'Immaculée Conception. — IV La première confession — V Les Oblats de Marie-Immaculée — VI. Mort de M. Thomas-Léandre Brassard. — VII Une fleur à l'Immaculée. — VIII Au Carmel. — IX Chronique : nomination, etc., etc.

CIRCULAIRE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Condamnation de l'Almanach du Purgatoire pour 1892.

} Archevêché de Montréal,
25 novembre 1891.

Mes chers collaborateurs,

Dans ma circulaire du 8 mars 1890, je déclarais supprimée l'Association connue sous le nom d'*Œuvre pour le soulagement des Âmes du Purgatoire et la conversion des infidèles*.

Ce décret était appuyé d'une lettre de la Propagande en date du 27 janvier 1890. Mais le fondateur de l'association n'en tint aucun compte, et continua comme par le passé, à recevoir des honoraires de messes pour les envoyer ensuite à l'étranger comme bon lui semblait. Qui ne voit, mes chers collaborateurs, les graves inconvénients à ce qu'une œuvre de ce genre soit sous le contrôle des laïques ? Aussi vous disais-je d'avertir les fidèles que, s'ils voulaient

faire parvenir des honoraires de messes dans les missions lointaines, le meilleur moyen était de vous les confier, pour qu'ils fussent ensuite transmis à la Propagande par l'archevêché.

Le Cardinal préfet de la Propagande informé de ce qui se passait m'écrivit une nouvelle lettre que je portai à votre connaissance dans ma circulaire du 23 février dernier, et dans laquelle il était dit expressément qu'une pareille association ne pouvait pas être tolérée.

Je confirmai alors la mesure que j'avais prise, et je déclarai en même temps que l'*Almanach du Purgatoire pour 1891*, avait été publié à Montréal sans l'autorisation nécessaire. Pour ces sortes de publications, disais-je, l'*imprimatur* doit être obtenu chaque fois.

Eh bien, on s'est moqué de ces défenses et de ces avertissements ; on a continué de solliciter, de recevoir et d'envoyer à l'étranger des honoraires de messes, et l'on vient de publier à mon insu, à Montréal, un nouvel *Almanach du Purgatoire pour 1892*. Cette brochure, en mentionnant encore des indulgences attachées à la dite Œuvre des Ames du Purgatoire, trompe le public puisque ces indulgences n'existent plus. En outre elle attaque directement le Saint-Siège et se permet envers les ordonnances de l'Autorité le plus indigne persifflage. Je ne puis laisser impuni un pareil acte d'insubordination.

En conséquence :

1o Je défends, *sous peine de faute grave*, de lire, de garder, de prêter, de distribuer ou de vendre le dit *Almanach du Purgatoire pour 1892*.

2o Je déclare de nouveau que l'Œuvre dite des Ames du Purgatoire est supprimée et que tout ce qui se fera en faveur de cette œuvre sera en opposition formelle aux ordres et aux règlements de l'Autorité.

Vous lirez cette circulaire au prône, le premier dimanche après sa réception.

Je suis bien sincèrement,

Mes chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en N. S.,

† ENOUDARD-CHES, Arch. de Montréal.

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

« Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent et les pauvres sont évangélisés. »

I. Le prophète Isaïe avait dit : « Dieu lui-même viendra et nous sauvera. Alors les aveugles ouvriront les yeux, les sourds entendent ; le boiteux s'élançera comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. » (Ch. XXXV.) Tous ces miracles, Jésus-Christ les a opérés à la vue des Juifs, et ils attestent sa justice divine. Mais le miracle qui surpasse tous les autres, miracle permanent, c'est l'aveuglement des Juifs eux-mêmes dépositaires des livres saints, qui n'ont pas vu, ni compris, ni admis la réalisation éclatante des prophéties. Prions pour que cet aveuglement miraculeux soit miraculeusement guéri. Prions pour que la nation d'où a jailli la lumière sorte des ténèbres de l'erreur et des ombres de la mort.

L'exemple d'Israël doit éclairer les chrétiens. L'aveuglement de l'esprit est une suite de l'endurcissement du cœur ; et le cœur endurci par l'orgueil se rend inaccessible à la grâce.

II. Les miracles de Jésus-Christ ont une autre signification. Ils sont, d'après saint Augustin, les signes visibles des opérations analogues que le Seigneur accomplit invisiblement dans les âmes. Les prodiges se perpétuent sans interruption à travers les siècles. Les grâces de guérison ne tarissent point ; elles se propagent par les sacrements et se diversifient selon la nature des infirmités spirituelles. Le sacerdoce catholique reproduit incessamment les œuvres de Jésus-Christ ; pour peu que nous nous rendions attentifs aux œuvres qui éclatent sous nos yeux, nous constaterons avec admiration que les aveugles recouvrent la vue ; les sourds entendent la parole de Dieu ; la lèpre du péché disparaît ; les morts reviennent à la vie ; les pauvres d'esprit acquièrent des trésors de science et de lumière.

Né nous bornons point à admirer ces merveilles, sachons en profiter, et quand nous gémissons sous le poids de quelque infirmité, adressons-nous avec confiance à J.-C., le divin médecin de nos âmes.

L'IMMACULÉE CONCEPTION (1)

Marie a été conçue immaculée ; c'est la foi de l'Eglise ; hérétique quiconque le nie ! Que de grandes choses dans ces paroles, et quel spectacle donné au monde ! Persuadés que la plupart de ceux qui ont cru élever des objections sérieuses contre ce dogme lui-même et contre la forme de sa proclamation, n'ont voulu qu'user d'une liberté qui leur semblait encore permise, et sont maintenant soumis, comme les y oblige ce titre même de catholiques qu'ils invoquaient pour donner plus de poids à leurs raisonnements, nous serions tentés de nous réjouir d'une opposition dont leur obéissance tirera plus d'éclat et de mérite. D'une part, abandonnant leurs vaines opinions, désormais abolies, ils verront la haute vérité qu'elles leur cachaient : ils béniront Dieu de l'honneur qu'il a fait à la nature humaine, en tirant même du milieu de sa corruption cette créature si parfaite, si pure, si resplendissante de l'innocence première. Avant de devenir notre mère par le don de Jésus expirant sur la croix, Marie, comme fille d'Adam, était notre sœur. C'est donc la nature humaine que Dieu a voulu réparer en elle, et soustraire à l'offense du péché qui eut sa part sur tout le reste de la famille.

Tel a été l'amour de Dieu pour l'homme et l'affection qu'il a conservé à cet ouvrage de ses mains. Avant de racheter par le sang de son fils unique, et, si nous osons parler ainsi, comme pour s'encourager lui-même à ce sacrifice incompréhensible, Dieu a voulu que le ciel vit sur la terre ce que c'était que cette innocence perdue ; cette nature humaine immaculée qu'il avait créée pour régner sur les choses visibles, pour l'aimer et pour être aimé d'elle, et de laquelle il avait dit dans son amour de père : *J'ai bien fait !* *Viditque Deus cuncta quæ fecerat ; et erant valde bona.* Et Marie parut, suivant l'expression de Bossuet : *comme un Christ commencé*, pour être tout à la fois la source et l'image de Celui qu'attendait la terre gémissante et qu'allait contempler le ciel étonné ; de Celui qui pour sauver les hommes consentait à leur être semblable en tout, sauf le péché, et à porter en tout le poids de leurs misères, mais non pas la racine hon-

(1) C'est le bel article que Louis Veuillot publiait dans l'*Univers*, en 1885 au lendemain de la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

tense) de ces misères ; acceptant la peine du péché, en rejetant la souillure. C'est pourquoi Marie fut préservée de la tache originelle et conçue immaculée, afin de pouvoir donner un sang assez pur pour laver le monde, et d'être l'exemplaire de cette créature jadis si parfaite et si glorieuse, au profit de laquelle allait couler un tel sang. Telle est donc la difformité et l'horreur du péché, que Dieu a bien voulu pour lui et pour sa sainte Mère toutes les douleurs de la croix, et qu'elles ont été nécessaires pour en abolir l'empire ; mais qu'il n'a voulu subir la tache ni pour lui ni pour elle. Et telle est la faveur que nous avons reçue par Marie et par Jésus, que cette tache indélébile peut être effacée. « O homme, disait saint Léon, reconnaissez donc aujourd'hui votre dignité, et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse. »

Quant à la proclamation du dogme telle qu'elle vient de s'accomplir, par la plénitude de la Puissance pontificale, mais suivant les règles saintes que sa prudence sait toujours s'imposer, ce ne serait plus même une témérité, ce serait une folie pure, et disons le mot, une puérile folie, d'élever encore une contestation quelconque. Le dogme est reconnu ; il existe comme s'il avait été proclamé à Nicée ou à Jérusalem dans le cénacle. Il existe depuis le commencement de l'Eglise, il existera jusqu'à la consommation des temps ; il est vrai pour toute la durée de l'Eglise, qui durera sur la terre aussi longtemps que la terre, et qui ne périra pas avec elle ; il est stable ; il a pour rempart le sang des martyrs. Voilà tout ce qu'il faut dire et tout ce qu'il faut voir ; et tel est, quand il s'agit du pouvoir donné à Pierre, l'aboutissement de toutes les contestations, de toutes les hérésies, de toutes les révolutions : Pierre se lève, il parle, il commande, il est vainqueur.

Louis VEUILLOT.

LA PREMIÈRE CONFESSION

Oh ! grand'mère, j'ai quelque chose à vous dire.

— Dis-le, ma petite fille je suis tout oreilles.

— Le dire... comme cela... tout de suite... ce n'est pas possible, car c'est un grand secret ?...

— Un secret déjà, ma pauvre petite, tu as déjà des secrets ! Oh ! comme nous devenons grand ! Est-ce dommage que ma petite Hélène ait des secrets !

— Mais, grand'mère je vais maintenant à l'école et au catéchisme, vous savez bien. Si, comme autrefois, je passais toute la journée à voir votre rouet tourner ou à jouer à la poupée pendant que vous dites votre chapelet, vous sauriez tout ce que j'ai à vous dire.

— Sans doute, et ma petite fille me rappelle qu'elle n'est plus le petit enfant, auquel on ne demande ni étude ni travail, et qui vivait avec sa grand'mère dans la liberté et l'innocence d'un oiseau des bois. N'a-t-il pas été question d'envoyer ma petite à confesse, ce qui atteste que l'âge de raison est atteint. Mais Hélène n'a pas voulu, et aujourd'hui Hélène a des secrets.

— Oui, grand'mère, c'est vilain, allez, très vilain.

— Est-ce possible ! Voyons, Hélène, dis vite !

— Ouvrez vos lunettes grand'mère, fermez votre livre et surtout ne me regardez pas. »

La grand'mère ôta docilement ses larges lunettes cerclées d'ébène, ferma son formulaire de prières, croisa ses bras, baissa les yeux et dit :

« J'écoute.

— Oh ! grand'mère, comment vous dire cela ! Je vous assure que j'ai peur de le dire tout haut.

— Dis-le tout bas.

— Vous m'entendez quand je parle comme ceci.

— Très bien : allons dis.

— Vous savez bien Minette.

— Le chat ?

— Oui, la petite chatte grise. Maman demandait qui buvait la crème, et j'ai dit que c'était elle. Ce n'est pas elle.

— C'est ?

— C'est... Devinez, grand'mère.

— C'est Jeannot le vacher ?

— Non... devinez encore.

— C'est Hélène.

— Oui. Oh ! je ne le ferai plus, grand'mère, je ne le ferai plus, voilà deux jours que je ne l'ai pas fait.

— Il m'est bien prouvé que ma petite fille a eu honte de sa gourmandise et honte de son mensonge. Est-ce que quelqu'un l'a vue ?

— Oh ! non, personne. Peut-être mon bon ange. Il est là toujours, n'est-ce pas ?

— Oui, toujours ; mais le démon y est aussi. Rappelle-toi cette jolie gravure que je te faisais voir l'autre jour.

— Je me rappelle ; une petite fille, très grande, se trouvait entre le diable et son bon ange gardien.

— Que faisait le démon ?

— Il lui parlait tout bas.

— Et l'ange ?

— Il lui prenait la main et lui montrait le ciel.

— C'est bien cela. Aime le mensonge, dit Satan.

— Regarde en haut, dit l'ange. Dieu est là qui te voit, t'entend et te juge. A quoi bon mentir ?

— Le bon Dieu voit tout, grand'mère ?

— Tout ; mais enfin, si lui seul t'a vue, pourquoi as-tu confié ta faute à ta grand'mère ?

— Parce que je suis triste, je ne puis plus jouer, je n'ose plus regarder maman, ni minette ; il y a là comme une petite pierre. »

Et Hélène posa sa main sur son cœur.

« C'est ainsi, ma fille, reprit la grand'mère comme se parlant à elle-même : la conscience parle toujours quand on se laisse aller au mal ; et, quand la conscience a parlé, il faut s'accuser à quelqu'un qui pardonne. C'est bien de confesser sa faute à sa grand'mère, il reste à la confesser à celui qui a la puissance du pardon entre les mains. Hélène veut-elle consentir maintenant à aller à confesse ? »

Hélène baissa la tête et répondit en se cachant le visage avec ses deux mains :

— Est-ce qu'il faudra dire pour la crème, grand'mère ?

— Sans doute.

— Et le bon Dieu me pardonnera ?

— Oui. »

Hélène, qui avait écouté avec inquiétude la réponse de sa grand'mère, répondit gravement :

« Je vais dire à ma mère que je veux bien me confesser. »

Et la grand'mère, toute songeuse, se mit à parler seule à haute voix, comme font souvent les vieilles gens.

« Pauvre petite, sans le savoir, elle vient de toucher à une bien grave question. Elle aussi, il a fallu qu'elle fit entendre à quelqu'un le premier cri de sa conscience ; car, dans l'âme pure de

l'enfant, cette voix de Dieu n'est étouffée par aucun sophisme, et par aucune passion. Le péché se dresse contre elle, sa propre injustice la révolte ! elle se sent malheureuse et triste, il faut qu'elle avoue et qu'elle expie ! »

Ah ! petite Hélène, ta première confession en remontrerait long à bien des hommes qu'humilient les mystères de la foi. Elle leur apprendrait que celui qui a institué la confession connaissait si bien le cœur de ses créatures, qu'il leur a donné, dès cette vie, les remèdes souverains pour l'apaisement des souffrances les plus cuisantes de la conscience.

Zénaïde FLEURIOT.

LES OBLATS DE MARIE-IMMACULEE.

(Suite et fin).

Missions extérieures.

Il ne faudrait pas croire que le Nord Ouest du Dominion a été la seule conquête des pères Oblats à la foi : le grand éclat jeté sur cette mission si féconde en résultats, si pleine de fatigues et de périls, par Mgr Taché et ses dignes collaborateurs, Mgr Farand, Mgr Grandin, Mgr Clut, Mgr d'Herbomez, Mgr Durieu, Mgr Grouard, Mgr Pascal, — pour ne citer que les dignitaires hiérarchiques — a naturellement attiré sur cette partie de leur travail apostolique l'attention du monde catholique : les maisons créées depuis 1851, date de la nomination de Mgr Taché comme coadjuteur de l'évêque de St-Boniface dans cette région, l'ont été presque exclusivement par des Pères de cet ordre, au prix de quels sacrifices, nous n'avons pas besoin de le répéter. Mais en même temps, ces Pères portaient la parole sainte à Maniwaki en 1851 ; à Québec en 1853 où ils se chargeaient de desservir dans un quartier pauvre, qu'ils ont transformé, l'église de St-Sauveur : au Saull St-Louis en 1855 où ils prêchaient aux Iroquois de Caughnawaga ; à Ottawa en 1856 où ils possèdent aujourd'hui un juniorat et un collège sur lequel nous aurons l'occasion de revenir ; à Bethsiamits dans le Saguenay en 1862 ; à Hull en 1870 ; à Témiscaming et à Mattawan, en 1872.

Le Canada ne leur suffit même pas malgré sa grande étendue : il y a du bien à faire aux Etats Unis, ils s'y rendent, et leur première maison est celle de Brownsville dans le Texas en 1849,

puis viennent successivement celles de Buffalo en 1850, celle de Plattsburg, Etat de New-York, en 1853, quatre autres missions dans le Texas : à Roma, à St-Antonio, à Eagle-Pass et à Rio Grande City ; enfin les maisons de Lowell, de Tewksbury dans le Massachusetts.

Ce rapide exposé permet de se rendre compte du travail accompli, et des efforts faits par les vaillants missionnaires. Mais les résultats, dira-t-on ? Les résultats sont affirmés par la progression toujours croissante du nombre des catholiques, par les consolations religieuses mises à la portée de tant de populations qui avaient été si longtemps privées de la présence du prêtre. Quand, en 1849, quand, en 1853, les Pères Oblats s'établirent au Texas, ils y trouvèrent des tribus, qui comme celles du McKenzie, de l'Oregon et de la Colombie, n'avaient jamais entendu parler de Dieu. Dans ces contrées aujourd'hui le Seigneur a son temple où de nombreux fidèles célèbrent sa gloire. Aux émigrants qui sont venus peupler la République Américaine, les Pères Oblats apportaient aussi les principes de vérité sans lesquels l'individu et la société ne peuvent vivre et fonder quelque chose de durable et de prospère.

Mais si le travail du missionnaire est partout également méritant, il n'est pas douteux cependant que certaines missions offrent des dangers et des difficultés qui exigent un courage, une énergie particulière. De ce nombre sont celles des terres polaires qui forment le diocèse de MacKenzie et celui de Prince-Albert. Elles sont habitées par les Esquimaux ; ces populations — très peu nombreuses — sont réparties sur un territoire immense que l'on ne peut atteindre qu'après un long et pénible voyage, et où il faut séjourner l'hiver pour avoir l'occasion d'évangéliser ces malheureux sauvages. La mission de *Good Hope* est située par le 66e degré de latitude nord sur le bord du MacKenzie, la seule voie d'accès de ces froides régions. La vie y est des plus pénibles, l'isolement des missionnaires presque complet. C'est de ce point que partent chaque année les Oblats de Marie à la recherche des tribus, décimées par le froid et la faim, pour sauver quelques âmes, faire luire un rayon d'espoir dans ces intelligences engourdis, faire entendre une parole d'amour à ces êtres condamnés à une existence en quelque sorte animale. Aux Oblats de Marie revient l'honneur d'avoir été les premiers pionniers de la Religion dans l'extrême limite du monde habité. Le nom de Mgr Grandin, qui depuis 33 ans évangélise ces régions, et apporte un aide puissant à Mgr Taché, dans

l'œuvre de régénération du Nord-Ouest par les eaux du baptême, a droit à une mention spéciale, dans cette notice, ainsi que ceux de Mgr Faraud, enlevé trop tôt à l'affection de ses chers sauvages, pour le salut desquels il avait tant de fois exposé sa vie ; de Mgr Grouard, qui depuis 28 ans a desservi les missions les plus éloignées, et dont les récits émouvants nous font bien saisir la tristesse de ces solitudes ; de Mgr Pascal récemment nommé évêque ; du P. Grollier l'énergique défenseur de la foi catholique contre les erreurs du protestantisme ; du P. Lacombe et de tant d'autres dont Dieu connaît les mérites.

Il n'est que juste en parlant des souffrances que s'imposent les Oblats pour catéchiser les pauvres sauvages, de décerner les mêmes éloges à ces courageuses servantes de Dieu, les sœurs de la Providence, dont la charité décuple les forces pour leur faire affronter cette vie de misères et de sacrifices. Les orphelinats qu'elles établissent dans les diverses missions sont destinés à avoir une heureuse influence et une action féconde sur le sort de ces tribus, en amenant les enfants à goûter les avantages d'une existence plus sédentaire, où ils puissent, dans le travail, trouver le moyen de subvenir à leurs besoins. Elles complètent dignement et saintement l'œuvre des missionnaires.

* * *

Les travaux des Pères Oblats comprennent encore les missions et retraites paroissiales sans parler de la desserte d'églises comme St-Pierre à Montréal, comme St Sauveur à Québec où le nombre des fidèles, les confessions, les instructions religieuses données à de nombreuses congrégations, exige d'un personnel restreint une grande somme d'efforts. En 1888 il a été prêché cent vingt-deux retraites dont huit dans des communautés, six dans des collèges, trois dans des pensionnats sans compter les *triduum*s de confirmation.

Les retraites faites par les Pères Oblats doivent leur succès à ce fait, qu'elles s'adressent surtout au cœur des assistants, qu'elles sont simples et parlent le langage du peuple ; aussi le peuple les comprend et les recherche. On appelle les Pères de tous les côtés, aussi bien dans le diocèse de Chicoutimi, de St-Hyacinthe, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, que dans l'Ouest des Etats-Unis. Le nombre des ouvriers apostoliques est toujours au-dessous des besoins des fidèles, et, pour suppléer au nombre les Pères s'imposent des fatigues vraiment incroyables. Mais qu'importe la fatigue pourvu que la moisson soit belle et de Dieu ?

Pour que rien ne manquât à la gloire de l'ordre des Oblats au Ca

nada, Dieu leur a accordé l'honneur de compter dans les Pères Fafard et Marchand deux martyrs de la foi. Ces missionnaires périrent sous les coups des sauvages au Lac de la Grenouille pendant la malheureuse insurrection de 1885, victimes de leur dévouement pour empêcher l'effusion du sang et arrêter les horreurs de la guerre.

Un monument commémoratif a été élevé sur le lieu où furent massacrés les Pères, tous les deux à la fleur de l'âge, et appartenant l'un à la France et l'autre au Canada.

* * *

Deux événements récents peuvent donner une idée des progrès de la Congrégation au Canada, depuis la date heureuse pour le bien de l'Eglise de l'arrivée des premiers Pères à Montréal. Le premier c'est le Concile tenu à St-Boniface en 1889.

En se reportant, en effet, au jour où le P. Aubert et le frère Taché en 1845 s'agenouillaient devant Mgr Provencher, dans la petite ville de St-Boniface comptant alors quelques centaines d'habitants, quelle émotion dût ressentir le 24 juillet 1889, ce même frère Taché, devenu archevêque de St-Boniface, en ouvrant dans cette même ville aujourd'hui de 30,000 âmes, un Concile composé de six évêques tous appartenant à la congrégation des Oblats de Marie, tous unis par les liens étroits de cet esprit de famille qui anime les disciples de Mgr de Mazenod.

Avec que'le légitime satisfaction s'imposaient à son esprit les chiffres suivants : là où il avait trouvé un évêque, Mgr Provencher, quatre prêtres, quatre religieux, trois églises ou chapelles, cinq résidences de missionnaires et trois écoles avec cent trente enfants, il y avait maintenant un archevêque, trois évêques, près de trois cents prêtres et religieux, près de trois cents religieuses, plus de cent quatre-vingts églises ou chapelles, cent trente résidences de missionnaires et plus de cinq mille enfants instruits dans les écoles.

Le digne archevêque méritait bien d'avoir été l'instrument choisi par la Providence pour réaliser la plus grande partie de cette heureuse transformation.

Le second événement est l'inauguration solennelle de l'Université catholique d'Ottawa.

La fondation du collège St-Joseph à Ottawa, est due à Mgr Guigues et date de la seconde année de son épiscopat en 1848. Avec une haute intelligence des besoins de son diocèse, il voulut s'assurer le concours

d'une institution enseignante qu'il confia à la direction d'un jeune Oblat, marqué du doigt de Dieu pour cette œuvre importante le P. Tabaret, venu de France en 1853. Les deux noms de Mgr Guigues et du P. Tabaret ne doivent pas être séparés par la reconnaissance publique, dont ils ont reçu en 1889 un précieux témoignage par l'édification, à la même date, de deux statues destinées à perpétuer le souvenir de leurs bienfaits.

En 1879, le collège St-Joseph devenait une Université, et en 1889, il recevait du Souverain Pontife la bulle qui l'élevait au rang d'Université Catholique.

* * *

Comme on le voit la congrégation des Oblats a bien mérité de notre pays. Aussi tient-il à l'honneur d'adresser l'expression de sa reconnaissance à ces zélés Missionnaires, pour tant de bienfaits, en fêtant le cinquantenaire de leur arrivée à Montréal.

Ce n'est que justice, car peu de congrégations ont d'aussi beaux états de service que les Oblats de *Marie-Immaculée* !

MORT DE M. THOMAS-LEANDRE BRASSARD

Le dernier confrère que nous avons eu la douleur de perdre était un jeune homme de vingt-quatre ans ; aujourd'hui c'est un vénérable octogénaire qui disparaît.

M. Thomas Léandre Brassard était né à Nicolet en 1805 : il avait donc quatre-vingt six ans.

Ordonné prêtre le 5 septembre 1830, il remplit pendant quelque temps les fonctions de vicaire à Québec. En 1833, il se dévoua aux missions des Iles de la Madeleine. Trois années plus tard, il passa dans le diocèse de Montréal et fut nommé curé de Ste-Elisabeth qu'il quitta en 1844, pour aller dans la paroisse de St-Paul.

Là, tout en exerçant avec zèle son ministère, et en dirigeant les âmes confiées à ses soins, il s'occupait d'une œuvre qu'il eut à cœur jusqu'à la fin de sa vie : la colonisation du Nord. On peut dire qu'il mit au succès de cette œuvre tous ses revenus. Ces pays de montagnes l'attiraient, il voulut y passer ses dernières années: Quand une paroisse — St-Michel des Saints — fut fon-

dée dans la vallée de Matawa, il donna sa démission comme curé de St-Paul et s'y rendit, désireux de suivre de ses yeux les progrès de la mission nouvelle. Il s'y bâtit une modeste demeure et y vécut le reste de ses jours. Il avait alors environ soixante-dix ans. Condisciple de feu Mgr Déziel, il avait eu le bonheur de célébrer avec lui ses noces d'or. Deux de ses frères étaient prêtres et ont pu, eux aussi, fêter le cinquantenaire de leur sacerdoce.

M. Charles-Léandre Brassard est mort le 27 novembre à St-Michel des Saints et il y a été inhumé mardi dernier. Le service a été chanté par M. le grand vicaire Maréchal.

UNE FLEUR A L'IMMACULÉE (1)

O Vierge d'Israël, inspire ma louange ;
 Ne dédaigne pas l'humble fleur
 Que dépose à tes pieds, par la main de son ange,
 Une faible enfant de ton cœur.

L'Eglise t'a chantée en cantiques sublimes ;
 Sur ton front, elle a mis le fleuron le plus beau ;
 Moi, que puis-je t'offrir ? des paroles infimes,
 Le bégayement du berceau !

Que dirai je de toi, blanc Lis de la vallée ?
 Mes fleurs, en te parlant, s'effeuillent sous mes doigts.
 Te nommerai-je Aurore ou Fontaine scellée,
 On bien l'une et l'autre à la fois ?

Oh ! je n'ai qu'un seul mot pour résumer ta gloire,
 Je n'ai qu'un seul accent pour louer tes grandeurs :
 Temple ou Cité de Dieu, Maison d'or, Tour d'ivoire,
 Pour moi, rien ne rend tes splendeurs.

Salut, Immaculée ! O Vierge toute pure,
 Je l'ai trouvé, ton nom béni !
 Ce nom que n'a porté nulle autre créature
 Et qui confine à l'Infini.

O Mère, n'est-ce pas celui que tu préfères,
 Ce doux Nom, que naguère entendait une enfant,
 Lorsque ton pied, posé sur les roches austères,
 Foulaît l'églantier verdoyant ?

(1) C'est une fleur cueillie au Canada.

N'est-ce pas à ce Nom, que Lourdes doit encore
 Les merveilles de ton amour?
 N'as-tu pas laissé là, comme un écho sonore,
 Le reproduisant chaque jour.

Pourquoi donc demander d'autres sons pour ma lyre?
 Ce mot venu du ciel devient le plus beau chant;
 Auguste Immaculée, oh! dans un saint délire
 Que j'expire en le prononçant!

Archevêché de Montréal, le 27 Novembre 1891.

M. Léandre Brassard, ancien curé de Saint-Paul, décédé le 27 de ce mois, était membre de la société d'une messe.

P. N. BRUCHÉSI, chan.

AU CARMEL

Le *Triduum* en l'honneur du troisième centenaire de saint Jean de la Croix, a été célébré cette semaine au Carmel, conformément au programme que nous avons publié. Nous regrettons de n'avoir pu donner les termes mêmes du décret du Souverain Pontife, autorisant ce *Triduum*, et l'enrichissant de précieuses indulgences. Le Saint Père recommande à la méditation des fidèles, l'admirable patience de saint Jean de la Croix, unie à une constance invincible, et déclare « que les sentiments d'équité, de reconnaissance et de piété filiale, imposent aux enfants du Carmel le devoir impérieux de rendre des honneurs extraordinaires à un père éminent en sainteté, qui par ses travaux, sa doctrine, ses soins multipliés a excellemment mérité de son Ordre et l'a fait resplendir des plus illustres vertus. »

De nombreux fidèles ont tenu à profiter des grâces attachées à ce *Triduum*. Les sœurs du Carmel ont été heureuses de pouvoir ainsi honorer le saint qui fut le second fondateur de leur Ordre antique. A Montréal le Carmel compte aujourd'hui 18 sœurs professes, 3 novices et 4 postulantes.

On ne saurait trop admirer le dévouement de ces religieuses qui se condamnent à une réclusion absolue pour pr er Dieu et implorer sa miséricorde en faveur des pécheurs.

CHRONIQUE

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal ont été nommés:

M. Joseph Forbes, vicaire à St-Barthélemi.

M. Joseph Richard, vicaire à St-Paul l'Ermité.

* * * Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché à 8 h. du soir.

* * * Nous sommes heureux d'annoncer que le séminaire de St-Sulpice vient de souscrire vingt mille piastres pour la nouvelle cathédrale. Ce don généreux nous a réjoui ; nous en exprimons bien haut notre reconnaissance, mais on nous permettra de dire qu'il ne nous a pas surpris, nous nous y attendions. L'œuvre de la cathédrale est maintenant assurée.

* * * « *Le mariage religieux, qui n'est qu'une modification du concubinage, doit être lui-même considéré comme un crime grave méritant un châtement.* » Ces paroles impies se lisent dans un décret lancé récemment par le gouvernement d'Italie. Elles constituent la plus grossière injure à notre foi et nous ne concevons pas qu'un journal de cette ville ait cherché, en les mettant sous les yeux de lecteurs catholiques, à leur trouver un but louable au lieu de les flétrir comme elles le méritent. Qu'importe du reste le but d'un décret, si le décret lui-même est un blasphème ?

* * * Les fêtes qui viennent d'avoir lieu à St-Louis du Missouri, à l'occasion du cinquantième d'épiscopat de Mgr Kenrick, ont été grandioses. Le 30 novembre dernier, Sa Grandeur a offert le saint sacrifice dans sa chapelle privée. A la cathédrale. S. E. le Cardinal Gibbons, a pontifié, et Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, a fait un brillant sermon. On a chanté la messe solennelle de *Ste-Cécile* de Gounod. Dans l'après-midi, il y a eu un grand banquet et le soir une procession aux flambeaux dans les principales rues de la ville. Pendant deux jours l'enthousiasme n'a cessé de régner parmi les citoyens.

* * * On vante beaucoup les décorations intérieures de l'église de St-Philippe d'Argenteuil inaugurée le 12 novembre dernier. Ces décorations sont l'œuvre de M. Meloche de Montréal.

* * * Mgr Taché, archevêque de St Boniface est arrivé la semaine dernière à Montréal où il vient assister aux fêtes du cinquantième de sa Congrégation. Le R. P. Dandurand, le premier Oblat Canadien accompagne Sa Grandeur.

* * * Les familles qui comptent parmi leurs enfants des prêtres et des religieuses sont nombreuses au Canada. En voici une particulièrement bénie du Ciel et qui mérite d'être citée : nous voulons parler de la famille Cloutier des Trois-Rivières. Elle a donnée à Dieu trois prêtres : M. le chanoine Cloutier, à Trois-Rivières, M. le curé de St-Etienne des Grès, et le P. Cloutier, Oblat de Marie Immaculée ; et sept religieuses dont cinq appartiennent à la Congrégation de Notre-Dame et deux à la communauté des Sœurs de la Providence.

* * * Le 21 novembre dernier, une dépêche de Rome au *Monde* de Paris, annonçait qu'au prochain consistoire Mgr Bugin, évêque de Chiclimi, sera nommé coadjuteur de son Em. le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

* * * Les Rév. Pères Jésuites de Québec ont fait l'acquisition d'une belle maison qui sera consacrée à l'œuvre des retraites pour hommes, prêtres et laïques. Cette maison est située sur le chemin Ste-Foye, et portera le nom de « Villa Manrèze. » Le jardin qui l'entoure, les beaux arbres

qui l'ombragent, en font, nous dit on, une délicieuse solitude. Cette œuvre si importante a reçu l'approbation de son Eminence le Cardinal de Québec.

* * Son Em. le cardinal archevêque de Québec complètera son demi-siècle de sacerdoce le 10 septembre 1892. Comme cadeau de fête, on a pensé que rien ne saurait lui être plus agréable qu'une bourse bien remplie, destinée à maintenir l'Hospice du Sacré-Cœur, institution si chère à Son Eminence, et maintenant en danger de périr. Dans ce but, des citoyens de Québec ont songé à organiser une grande kermesse pour l'automne prochain, et des dames charitables vont se mettre à l'œuvre sans retard.

* * Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, vient d'écrire aux cardinaux, aux archevêques et évêques de France pour leur communiquer une lettre du Souverain Pontife, lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Sans nul doute, de tous ces pèlerinages, le plus insigne et le plus nombreux a été celui qui, principalement par votre initiative, à votre suite et sous votre conduite, vient de se réunir à Rome. Nous en aurions joui plus longtemps et retiré des fruits plus abondants si de déplorables événements et la perfidie haineuse des impies n'étaient venus l'interrompre. Quelque amers que soit pour Nous ces souvenirs, Nous ne pouvons Nous abstenir de vous féliciter, de vous remercier de la sagesse et de l'infatigable activité que vous avez déployées pour mener à bonne fin cette sainte et noble entreprise. Nous tenons à louer, en même temps que vous, les autres évêques de l'Eglise de France, et ces hommes éminents dont le concours et le zèle ont assuré à ces pèlerinages des débuts, des progrès aussi heureux et un fonctionnement aussi bien ordonné. A tous Nous désirons faire parvenir, par votre intermédiaire, l'expression de Nos sentiments de paternelle affection et de reconnaissance. »

* * Les *Ephémérides liturgiques* publiées à Rome, confirment, dans leur numéro de novembre de cette année ce qu'elles avaient dit dans leur numéro de décembre 1890, à savoir que les couronnes de fleurs ne doivent point trouver place dans le convoi mortuaire du chrétien, ni devant la croix, ni même à la suite du cercueil. Elles sont en dehors de la loi et de l'esprit du Rituel qui a réglé les funérailles des chrétiens. »

* * Que serait la Rome d'aujourd'hui, sans le Pape et sans le monde catholique ? Une solitude sans nom, un désert mélancolique comme l'horizon funèbre et grandiose de la campagne romaine. Otez les établissements religieux, les congrégations, les maisons internationales, supprimez les pèlerinages et finissez-en avec le flux et le reflux entre Rome et l'univers, que restera-t-il ? Que tout homme sincère réponde. Les Romains n'ont ils pas désiré comme une manne céleste et une pluie féconde, ces pèlerinages que la haine brutale a rejeté hors des frontières ? C'est évident, Rome sans le Pape, c'est Rome sans la vie catholique, et Rome sans la vie catholique, n'est plus qu'une ville de province.

(Moniteur de Rome)

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Thomas Léandre Brassard, ancien curé de St-Michel des Saints.
Louis Bouchard, Ange-Gardien.
Louis Taillon, Manitoba.
Mme Vve Alexandre Gravel, (née Marguerite Gallien), Château
Richer.
Mme A. O. Larin, (née Eugénie Larivée), Montréal.

DE PROFUNDIS.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne
plus tousser? Faites
usage de l'**Elixir
Resineux Pecto-
ral**, le grand re-
mède du jour contre
la TOUX, le RHU-
ME et autres affec-
tions de la Gorge et
des Poumons.

De nombreux cer-
tificats émanant de
citoyens éminents,
de membres du
clergé, de commu-
nautés religieuses,
de **médecins dis-
tingués** attestent
l'efficacité merveil-
leuse de cette pré-
paration.

A défaut d'espace
nous ne donnons
que le certificat sui-
vant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la compo-
sition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je
crois de mou devoir de le recommander
comme un excellent remède contre les affec-
tions des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

NOËL

Messieurs les Maîtres de chapelle, désireux de donner du prestige
aux vieux chants de Noël, feraient bien de se procurer dès maintenant
ces quatre cantiques les plus populaires, harmonisés pour voix mixtes
à égales par R. Oct. Pelletier. Ces cantiques sont en vente chez M.
A. G. Boucher, marchand de musique, rue Notre-Dame.
Prix : 40 centins l'exemplaire, ou \$3 la douzaine.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bautilères, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRE CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH
 MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

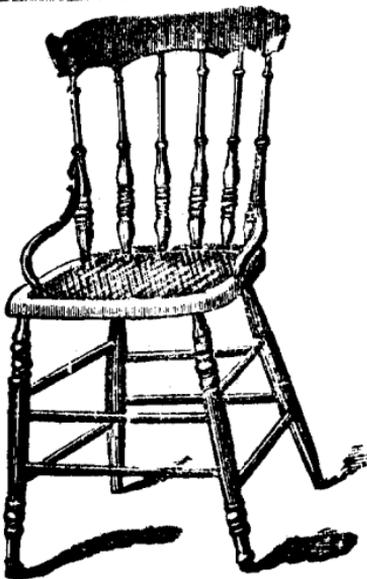
Couchettes, sets de Chambres a coucher,
 Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
 de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.